

## **N°2 28/10 /2020 Compte rendu de la réunion “ référents de quartiers”**

### **Présents :**

Marie Claude Perrier représentant le “vieux Villeneuve”  
Emmanuelle Vaqué représentant le lotissement “les Majans”  
Christian Escaffre représentant “la Part petite”  
Thierry Bourgade représentant le haut des “Marinouses”  
Virginie Spitz élue de la commission sociale  
Marie José Esteva adjointe élue de la commission sociale

### **Excusés :**

Christian Estaque du “vieux village d’Angoustrine”  
Marcel Tournon de la “part petite”  
Tatiana Rumeau du lotissement St Martin  
Karima Cherifi du lotissement “la Llongue”

### **1 / Tour de table et présentation des nouveaux référents**

- Marie Claude Perrier pour le vieux Villeneuve  
la partie du village proposée est : toute la partie de Villeneuve à droite de la route nationale  
- la route de Dorres - à gauche de la route nationale depuis le rond-point jusqu’à la mairie

- Karima Cherifi excusée ce jour représentera le lotissement de la Llongue
- Thierry Bourgade insiste pour faire appel à d’autres ambassadeurs; pour sa part, il ne pense pouvoir représenter que le haut du lotissement.

Cette présentation se fera dans le prochain bulletin municipal.

Il est rappelé l’objectif premier du rôle de référent : être attentif aux besoins d’intérêt général et intérêt public des quartiers; pour les demandes personnelles il existe un document spécifique en mairie.

Il est à souligner, comme cela avait été annoncé lors de la première réunion que le mode opératoire de recueil des observations est à l’initiative du référent.

Concernant la part petite, les référents ont fait le choix de contacter chaque habitant ; ceci a permis aussi d’évaluer directement la démarche de la mise en place des référents de quartiers, démarche bien perçue par les habitants.

### **2 / Recueil des observations**

#### **2.1 La Part petite**

##### **Sécurité:**

- Vitesse excessive des voitures sur la route départementale dans les deux sens.
- Des propositions sont faites comme des feux rouges à l’espagnole, chicanes, marquage au sol, ralentisseurs...)
- Eclairage insuffisant à l’entrée du village
  - Absence de trottoirs sur cette part de village
- Par rapport à ces trois points, l’équipe municipale précise qu’elle est déjà en action pour apporter des solutions à ces problèmes.
- Parking près du pont serait à sécuriser par des rambardes par exemple
  - Virage à droite après le parking également à sécuriser, car souvent verglacé
  - Difficulté pour sortir de la rue de la filature en voiture vers la droite

- Le chemin vers les maisons du cami del mouli à droite du pont, bien que peut-être privé, à vérifier, est utilisé et non sécurisé et donc dangereux.
- Effondrement de la chaussée au "Carrer des Avellanes " mal signalé et dangereux
- Le bâtiment de la filature qui abrite la roue à aubes n'est plus hors-d'eau et son accès est dangereux.
- Le canal de Llívia au niveau de la filature est mal indiqué et représente un danger malgré la protection de fortune mise en place.
- La berge gauche orographique semble ne pas avoir bénéficié d'aménagement comme celle de droite, ce qui représenterait un danger pour la maison de M. Cayre
- La sirène depuis la part petite ne s'entend pas par les habitants qui habitent le bord de rivière

### **Patrimoine**

- La filature : les habitants se désolent de l'état dans lequel la filature est laissée et déplorent l'absence d'actions concrètes et en viennent pour certains à proposer sa vente pour garantir sa pérennité ou d'autres suggèrent de s'inspirer d'une filature similaire près de Martinet qui a été transformée en musée.
- Les chemins communaux sont en partie en mauvais état, encombrés par des arbres et des roches tombées des murs adjacents et pour certains inondés.
- Les canaux non mis en eau du haut du village soulèvent des échanges, certains réclamant leur utilisation, évoquant l'existence du PNR et de la zone naturelle, et d'autres alertant sur le risque d'inondation de certaines parcelles aujourd'hui construites.
- L'abreuvoir ne bénéficie plus du même débit d'eau et nécessiterait un contrôle
- Interrogation sur les deux espaces communaux : espace clôturé au niveau du virage et espace communal après cal xandera qui pourrait être pour certains utilisé comme jardin partagé
- Interrogation sur le devenir de la maison de la chasse

### **Sujets divers**

- Eclairage public : interrogation autour de la qualité, conformité, puissance et même nuisance (les oiseaux chantent, les chauve souris se raréfient) des nouveaux éclairages  
 "le jour de la nuit" du 17 octobre a été bien perçu par les habitants qui depuis suggèrent même l'extinction des lumières de 23h à 5h  
 A ce propos les élues précisent que cette action ponctuelle a nécessité l'intervention d'un agent pour éteindre et allumer manuellement les 7 transformateurs;  
 pour autant il est précisé que l'extinction des lumières sur certaines plages horaires est à l'étude et fera de toute façon l'objet d'une consultation de la population pour son éventuelle mise en application.
- Protection et/ou mise en esthétique des conteneurs poubelle par une palissade en bois comme cela a été fait en face ou lavoir; et pourquoi pas les mettre sur le parking du pont.
- Possibilité d'avoir une autorisation de la mairie à ramasser le bois mort sur les chemins patrimoniaux
- Information à l'avance des lieux de chasse; il est toutefois important de signaler que les panneaux d'information sont repérés les jours de chasse.
- Embellissement par plantes et arbustes

- Aménagement d'une clôture fixe autour des pâturages aux alentours du cami de la costa pour contenir et protéger les animaux en pâturage et ainsi améliorer les relations entre usagers ; ou des fils souples qui assurent la fermeture après le passage des promeneurs.

### **Questionnement**

- Sur l'avancée des dossiers d'enfouissement des lignes de moyenne tension
- Sur la localisation des deux fermes de bovins à proximité de la rivière avec les conséquences dues à d'éventuels ruissellements du lisier.
- Sur la fabrication et fixation des plaques de rue sur cette partie du village; sur ce point il a été déjà répondu par les élus que tout le village à terme doit être pourvu de ce type de plaque.

### **2.2 Les Majans**

Lors du déneigement dans le lotissement, la neige de l'impasse est stockée en amont du lotissement, à l'intersection avec la départementale : l'avaloir est alors couvert de neige et celui du bas de la rue n'est pas assez large pour supporter toute la neige qui ruisselle; provoquant ainsi une grande surface de glace dangereuse, en face de chez Gracieuse. Proposition de mettre la neige ailleurs ou faire un avaloir supplémentaire.

### **2.3 Les Marinouses**

- Couvercle du conteneur de poubelle du fond des bleuets cassé
  - Insécurité avec l'arrêt de bus et l'intersection de l'impasse des bleuets avec la rue des lupins
  - Chemin du collet qui commence à être envahi de ronces alors qu'il est très emprunté
  - Gravats restés sur place après les travaux sur le château d'eau
  - Entretenir le petit calvaire
- Retour positif sur "le jour de la nuit"

### **2.4 La Llongue**

- Vitesse majeure des voitures qui descendent du rond point et qui rend dangereuse la sortie du lotissement

-

### **2.5 Villeneuve**

- la population n'est pas informée de leur référent, ce sera dans le prochain bulletin et sur le site internet
- les élus informent les référents de l'aménagement du lavoir, imposé par une utilisation détournée du lavoir par certaines gens.

On s'accorde pour mettre la photo et l'adresse des référents sur le prochain site internet de la commune

Il est demandé à ceux qui n'ont pas fait leur photo de passer en mairie pour le faire

La prochaine réunion est prévue dans deux mois, si le protocole sanitaire le permet.

